



---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial joke Fill A-70

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Conditions d'utilisation recommandées

Tiges et fils pour le soudage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51249 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0, Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0  
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-mail (personne compétente):  
[safety-data-sheet@joke.de](mailto:safety-data-sheet@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone Telefon: +49 (0) 761 / 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Consignes en cas de risques physiques

aucune

#### Consignes en cas de risques pour la santé

aucune

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

aucune

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

#### Indications complémentaires

Métal/alliage compact sans risque pour la santé humaine et l'environnement.  
Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.



## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

**Consignes en cas de risques physiques**  
aucune

**Consignes en cas de risques pour la santé**  
aucune

**Consignes en cas de risques pour l'environnement**  
aucune

### Consignes de sécurité

#### Prévention

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

#### Indications diverses

##### Remarque

Bei der Be- und Verarbeitung (z. B. Schweißen, Trennen, Schleifen) können Stäube und Rauch auftreten, die beim Einatmen Gesundheitsgefahren bedeuten können (siehe Abschnitt 8.2).

Gemäß den Bestimmungen der Verordnung (EG) Nr. 1907/2006 über Registrierung, Bewertung und Zulassung von Stoffen als solchen oder in Gemischen (REACH) ist unser Produkt ein Erzeugnis.

## 2.3. Autres dangers

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Description

Les composants ne sont pas librement disponibles dans l'article, mais sont fermement connectés sous la forme d'un alliage.

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7439-95-4	231-104-6	magnésium en poudre (pyrophorique)		Water-react. 1, H260 / Pyr. Sol. 1, H250
7440-02-0	231-111-4	nickel		Carc. 2, H351 / STOT RE 1, H372 / Skin Sens. 1, H317
7440-67-7	231-176-9	zirconium en poudre (pyrophorique)		Water-react. 1, H260 / Pyr. Sol. 1, H250
7429-90-5	231-072-3	aluminium en poudre (pyrophorique)		Water-react. 2, H261 / Pyr. Sol. 1, H250
1314-13-2	215-222-5	oxyde de zinc		Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410
7440-47-3	231-157-5	Chrom		
1344-28-1	215-691-6	oxyde d'aluminium		
7439-89-6	231-096-4	Eisen		
7439-96-5	231-105-1	Mangan		
7440-21-3	231-130-8	Silicium		
7440-32-6	231-142-4	Titan (Ti)		
7440-90-5	231-175-3	Zink (Zn)		
7440-50-8	231-159-6	Kupfer (Cu)		



---

### Composants dangereux (continue)

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7440-62-2	231-171-1	Vanadium (V)		

### Remarques complémentaires

La teneur en pourcentage varie selon l'alliage selon les normes ISO 18273, EN 573 et AWS A5.10.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Les premiers secours concernent la poussière et les vapeurs.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### Après ingestion

Assurer un traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

Irritant

toux

vomissements

céphalées

vertiges

fièvre

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

Il est fréquent que les symptômes ne se manifestent qu'après quelques heures.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

sable sec

Poudre de D

#### Moyens d'extinction inappropriés

eau

agents d'extinction halogénés

---



---

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**  
**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**  
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
**Personnel non formé pour les cas d'urgence**  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

**Équipes d'intervention**  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**  
Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
**Précautions lors de la manipulation**  
Eviter le contact avec la peau.  
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

**Mesures générales de protection**  
Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

**Mesures d'hygiène**  
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**  
Le produit n'est pas combustible.  
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**  
Aucune mesure particulière nécessaire.



**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Stockage: au sec.

**Stabilité au stockage**

Aucune information disponible.

**Classe de stockage (RFA)** 13

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Remarques complémentaires**

Lors de la manipulation du produit non transformé, il n'est pas nécessaire de surveiller le lieu de travail, car les agents d'alliage sont fermement fixés au métal.

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
filtre à combinaison multiple ABEK/P3

**Protection des mains**

Choix du matériau des gants en tenant compte des temps de rupture, des taux de perméation et de la dégradation.

gants résistant aux produits chimiques

**Protection des yeux**

lunettes avec protection latérale

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection imperméable

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

solide

**Couleur**

gris argent

**Odeur**

inodore

**Seuil olfactif**

Aucune information disponible.

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>point d'ébullition</b>	ca. 2300 °C				
<b>Point de fusion</b>	ca. 543 - 660 °C				en fonction de l'alliage



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	2,5 - 2,9 g/cm3				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solvant</b>	0 %				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
Le produit n'est pas explosif.

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Métaux pulvérulents

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

alcalies (bases), concentré

Acide, concentré

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	Aucune donnée disponible			
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	Aucune donnée disponible			
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Irritation de la peau</b>	Aucune information disponible.			
<b>Irritation des yeux</b>	Aucune information disponible.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucune information disponible.			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucune information disponible.			

### Toxicité subaiguë - Cancérigène

Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>			aucune
<b>Toxicité subchronique</b>			aucune
<b>Toxicité chronique</b>			aucune
<b>Mutagène</b>			Aucune information disponible.
<b>Tératogène</b>			Aucune information disponible.
<b>Cancérigène</b>			Aucune information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b> Aucune information disponible.			
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b> Aucune information disponible.			
<b>Danger par aspiration</b> aucune			
<b>Remarques générales</b> Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Évitez le contact avec un environnement humide avec un pH inférieur à 5,5 ou supérieur à 8,5.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Recyclage du produit possible.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.



---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Autres réglementations (UE)

Aucune information disponible.

#### Réglementation nationale

##### Classe de danger pour l'eau

- Auto-classification (RFA)  
nwg - ne présente pas de risque de contamination des eaux.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Eine Stoffsicherheitsbeurteilung wurde nicht durchgeführt.



---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Les informations contenues dans ce document concernent uniquement le produit désigné.

- H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.
- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie ...
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.